



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/SPC/42/L.3/Add.7
3 novembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
COMMISSION POLITIQUE SPECIALE
Point 33 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Demande d'audition

Additif

Lettre datée du 29 octobre 1987, adressée au Président de la
Commission politique spéciale par M. Frank Chapman (National
Alliance Against Racist and Political Repression)*

New York

J'ai l'honneur de demander qu'un représentant de notre organisation soit autorisé à témoigner devant la Commission politique spéciale de l'Assemblée générale les 11 et 12 novembre à propos de la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain.

Notre organisation, la National Alliance Against Racist and Political Repression, est une coalition d'organisations et de militants syndicaux, religieux, communautaires et politiques qui ont des sections dans 27 Etats et plus de 60 organisations affiliées à travers les Etats-Unis. Notre objectif a été et reste d'informer la population et de l'amener à s'organiser pour mettre fin aux violations des droits de l'homme ici même, dans notre pays.

Toutefois, lors de la conférence de fondation de notre organisation en 1973, nous nous sommes donné pour priorité spéciale de lutter pour la libération de Nelson et Winnie Mandela et des autres combattants de la liberté qui luttent pour mettre fin à l'apartheid. Depuis, nous avons entrepris de multiples campagnes d'éducation, des tournées de conférences et des campagnes de pétitions axées sur cet objectif, et nous poursuivons toujours notre action en ce sens.

Le Directeur exécutif,

(Signé) Frank CHAPMAN

* Distribuée conformément à une décision prise par la Commission politique spéciale à sa 2e séance, le 8 octobre 1987.

87-27651 0125R (F)

17.